

Personnes Agées

Une expérience de projet communal

NANCYRAY

Besançon

Doubs

Franche-Comté

Nancray

1 176 habitants Source : INSEE RP2006

18 % de plus de 60 ans

- des commerces
- des associations culturelles et sportives
- des services médicaux et paramédicaux
- un musée de plein air des maisons comtoises



La rencontre entre deux dynamiques de projet

Le projet de Nancray pour ses habitants âgés est né de la rencontre d'une volonté politique affirmée et d'un appel à projet de la Fondation de France.

Les élus de Nancray, après avoir créé lors du précédent mandat un nouveau groupe scolaire, souhaitent développer leurs efforts sur un projet pour les plus de 60 ans. Aucune orientation n'était a priori favorisée, l'essentiel étant de répondre aux besoins de la population âgée en l'associant à la réflexion.

La démarche participative proposée aux habitants âgés a retenu l'intérêt de la Fondation de France. Cette dernière valorise la prise en compte des choix de ce public dans la construction de son avenir.

Pour la mise en œuvre de ce projet, la commune s'est entourée des services de l'AudaB (Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon) et de l'IRV (Institut régional du vieillissement).



Jean-Pierre MARTIN
Maire de Nancray

Le travail mené conjointement par l'AudaB et l'IRV a représenté un partenariat fructueux pour la commune de Nancray. L'ingénierie apportée s'est faite essentiellement sous la forme d'une mission d'animation qui nous a permis de structurer notre démarche auprès de notre population âgée et de lancer une réelle dynamique dans notre commune.

Fortes de leur expérience dans le domaine du vieillissement, les deux structures ont accompagné la commune pendant une année, de la naissance du projet aux conclusions retenues par les élus et le comité de pilotage qui était composé de membres du CCAS et de personnes ressources de la commune.

L'adoption de cette démarche participative a également nécessité l'organisation de réunions publiques et la mise en place d'une enquête auprès des personnes âgées.

La mise en place d'une démarche participative

Certaines conditions favorisent la construction et l'aboutissement d'un projet :

- une forte volonté politique des élus de la commune, acceptant de s'engager concrètement dans la démarche proposée;
- des moyens de communication existants avec les administrés;
- une vie associative dynamique au sein de la commune qui puisse être le relais des échanges entre les habitants;
- le soutien de personnes ressources connues des habitants et ayant déjà porté ensemble des actions pour la commune.

Ces atouts préalables conditionnent véritablement la réussite d'une approche territoriale du vieillissement et la prise en compte de la parole des habitants âgés associés au projet.

Par ailleurs, la démarche participative des habitants et acteurs concernés ayant déjà été adoptée pour les questions liées à l'école et apporté beaucoup de satisfactions, il est apparu naturel de la renouveler pour les problématiques concernant la vieillesse.

Ce type d'expérience nécessite en outre que les élus et les différents acteurs de la commune acceptent une éventuelle remise en cause des politiques menées dans leur territoire.

FONDATION
DE
FRANCE

La Fondation de France soutient des initiatives visant à renouer des liens de voisinage, rompre l'isolement, favoriser l'autonomie et valoriser la personne.

Parallèlement, la Fondation de France, dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Vieillir dans son quartier, son village, des aménagements à inventer ensemble », désire encourager les initiatives locales en direction des personnes âgées, favorisant la prise en compte de leur parole et le « mieux vivre ensemble ».



Comité de pilotage - Photo : AudaB

Les objectifs de la démarche

Favoriser le lien social

entre les différentes générations
et mettre en œuvre des réponses
adaptées aux besoins exprimés par
les retraités

Maintenir le contact

avec les habitants âgés les
plus isolés afin de leur permettre
d'apporter leurs contributions à la
vie sociale du village

Renforcer la collaboration

entre les « personnes
ressources » (responsables
d'associations, commerçants,
bénévoles, professionnels, élus...)
pour inventer ensemble des
réponses adaptées



Photo : AudaB

L'enquête de besoins au domicile des personnes âgées

La méthode choisie par le comité de pilotage pour connaître les besoins et les attentes des plus de 60 ans a été l'entretien individuel au domicile des personnes. Cette méthode a permis d'instaurer une démarche qualitative et participative.

Le contenu de l'entretien, établi par le comité de pilotage a reposé sur des critères pertinents que sont la vie sociale, les services, l'habitat, les aménagements du village, les déplacements.

Les personnes interviewées ont été tirées au sort en utilisant les critères du sexe, de la tranche d'âge et de la situation familiale.

Les conclusions de l'enquête font apparaître deux orientations :

Une demande de renforcement du lien social à travers les rencontres intergénérationnelles, fêtes populaires, échanges de savoirs et réseaux d'entraide, aménagements sécurisés et conviviaux de la commune.

Une demande de centralisation de l'information sur les questions liées au vieillissement par exemple les aides à l'amélioration de l'habitat, ainsi qu'un regroupement des services médicaux ou paramédicaux.

Le profil des interviewés

Les personnes interrogées vivent en couple et ont eu des enfants (domiciliés souvent à proximité). Elles sont issues de milieux modestes et font partie de la classe moyenne et supérieure. Elles sont majoritairement originaires de la Franche-Comté et ont une faible mobilité résidentielle limitée généralement à la région.

Une grande partie de l'échantillon est originaire de Nancray ou d'un village limitrophe. Les personnes sont en principe propriétaires d'une maison.

Isabelle MOESCH doctorante en sociologie, chargée de la réalisation et de l'analyse des entretiens :

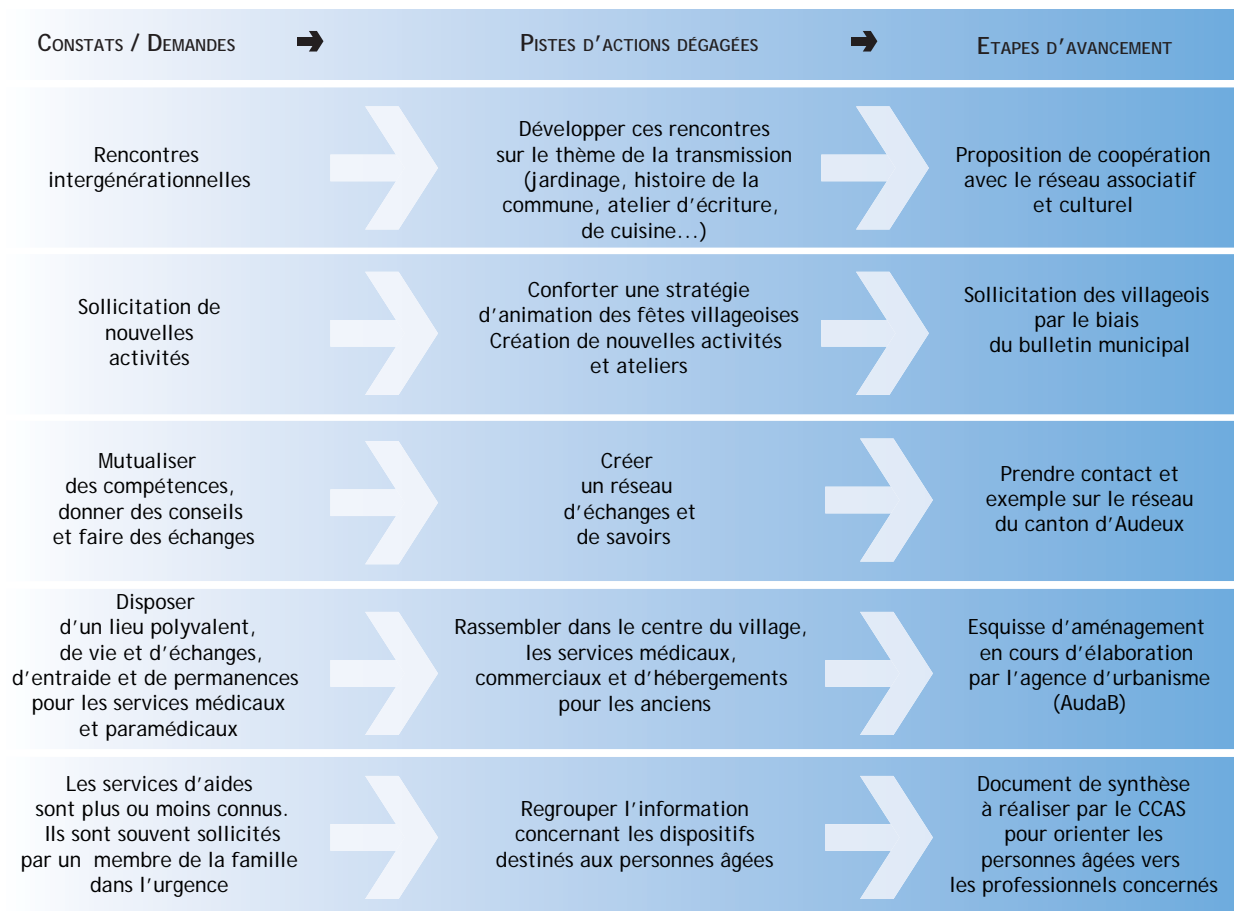
La population des personnes âgées n'est pas homogène et ne peut être réduite au seul critère de l'âge, les parcours de vie sont divers.

Pour répondre et être au plus près des besoins et des attentes des personnes au fur et à mesure de l'avancée dans l'âge, le récit de vie (méthode qualitative) permet de comprendre et d'appréhender comment chacun habite et envisage la vie dans les territoires (géographique, social, ..) en fonction de son histoire.

Exemples de pistes d'actions

Pour chaque thématique abordée, des suggestions ont été émises puis traduites par le comité de pilotage en pistes d'actions, avec des échéances et des priorités fixées. Des demandes relèvent du quotidien et d'interventions ponctuelles, d'autres sont plus complexes à mettre en

place (voir figure ci-dessous). L'objectif est de trouver pour chaque piste d'actions une ou plusieurs personnes référentes pour la concrétiser. L'ensemble de ces pistes fera l'objet d'une évaluation à six mois et un an afin d'évaluer le chemin parcouru.



L'animation réalisée dans la commune de Nancray a conduit à :

- mettre en lien des personnes ressources;
- faire se rencontrer des volontés et des compétences;
- valoriser les réseaux existants;
- s'interroger sur comment faire vivre le bénévolat.

Ce type de démarche permet de dynamiser les solidarités.

Une politique mise en oeuvre pour les retraités d'une commune bénéficie à l'ensemble de la population, notamment lorsqu'il s'agit de conforter le lien social entre les générations, d'aménager le territoire, ainsi que d'organiser plus efficacement l'information municipale.

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont
25000 Besançon
Tél. 03 81 21 33 00 - Fax 03 81 21 32 99
Email : contact@audab.org
www.audab.org



Directeur de la publication
Responsable des publications
Rédactrice AudaB
Rédactrice IRV
Conception graphique
www.irv-fc.fr

Michel Rouget
Isabelle Maquin
Carole Jeanbourquin
Laetitia André
Sébastien Legrand
Dépôt légal : septembre 2009